

ce pays, à la première session de notre parlement, le gouvernement que je dirigerai adoptera des lois qui assureront aux Canadiens chance égale avec leurs rivaux étrangers, ou bien nous abandonnerons le pouvoir.

L'hon. M. BENNETT: Très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis heureux que mon honorable ami s'en tienne à sa déclaration.

D'après le *Calgary Journal* du 13 juin, il aurait déclaré à Calgary:

Voici un pays neuf et rien ne justifie l'existence du chômage si le Gouvernement fait son devoir.

J'en ai la conviction, ce chômage ne se limite plus aux municipalités et aux provinces, mais il est devenu d'importance nationale. Il a dépassé les frontières étroites de Calgary et de l'Alberta et s'étend à tout le Dominion. Par ma voix et à l'aide de mon suffrage je ne permettrai pas que ce pays s'engage dans quelque régime d'allocations aux chômeurs. Je ne consentirai pas à laisser personne tirer des profits accumulés à moins qu'on ne soit disposé à travailler, si l'on est capable de le faire, et le devoir m'incombe de procurer du travail à ceux qui en manquent. De grands travaux publics peuvent être entrepris en temps de crise et de marasme. Ils seront entrepris et je propose que le Parlement arrête un programme précis qui crée une amélioration durable, que le Parlement s'occupe de ce problème national et qu'il prenne les moyens de parer à cet état de choses pour que l'hiver prochain, le peuple canadien n'ait pas à subir la crise que nous subissons sans pouvoir y remédier.

Je le suis à la piste dans sa tournée vers l'Ouest, puis le voilà qui revient vers l'Est. D'après l'*Ottawa Journal* du 14 juin, il aurait déclaré à Edmonton la veille:

"Hier soir, à Calgary, j'ai parlé du chômage" déclara le chef conservateur. "Il nous faut y faire face résolument, sans retard"...

"Je relève le défi et je répète que je vais réunir le Parlement le plus tôt possible en vue de parer au chômage en trouvant du travail pour tous ceux qui peuvent et veulent travailler. Ceci s'impose pour le plus grand bien de chacun de nous, du riche et du pauvre, de l'homme heureux et du malheureux, tout autant. Et si les fainéants pensent qu'ils pourront continuer à paresser grâce à l'assistance de l'Etat, ils se méprennent sur le sens de mes paroles et sur l'objet de mon dessein. Je les aiderai à se tirer d'affaire, mais je ne contribuerai en rien à favoriser leur fainéantise. Ce serait à leur grand détriment de le faire et un malheur pour le pays en général. En ceci, comme en toutes choses, je me préoccuperais avant tout du bien-être de tous. C'est là mon inspiration. Aucun autre motif ne pourrait me détourner de ce but.

D'après le *Colonist* du 17 juin, mon honorable ami aurait déclaré:

Je fais la promesse que si le parti conservateur est ramené à la direction des affaires du pays, après le 28 juillet, le plus tôt possible le

[Le très hon. Mackenzie King.]

Parlement sera convoqué pour s'occuper du chômage, non pas en accordant des allocations, mais du travail (*applaudissements*) et que des mesures législatives seront adoptées pour assurer la sécurité future du pays et le bien-être de ses habitants. Nous ne pouvons tolérer le régime des allocations. Hommes et femmes de ce pays veulent avoir du travail et non pas l'aumône... Existe-t-il quelque justification à la crise que subit le Canada si le Gouvernement s'acquitte, comme il convient, de ses devoirs?

Puis à Vancouver-Nord, d'après le *Vancouver Province* du 18 juin, mon honorable ami aurait dit:

Les gouvernements peuvent diriger leur politique de façon à procurer du travail sans qu'il soit nécessaire que des milliers quittent le pays et aillent demander de quoi vivre à l'étranger. C'est déjà là par lui-même un motif qui justifie la condamnation du gouvernement libéral.

D'après le *Vancouver Sun* du 18 juin 1930, mon honorable ami aurait déclaré à Vancouver ce jour même:

"Nous devons entrevoir la construction de routes, de canaux et de chemins de fer en vue de procurer du travail", a dit M. Bennett. Ainsi il entreprendrait l'achèvement d'une route transcanadienne, du Cap-Breton à Vancouver... "Les Canadiens ne demandent ni l'aumône, ni des allocations. C'est pourquoi, si je suis élu, ce serait mon devoir de convoquer une session spéciale du Parlement pour mettre en œuvre ces grandes entreprises que nous nous engageons de poursuivre en vue de permettre aux Canadiens de bien faire vivre leurs familles".

Le *Regina Leader-Post* du 21 juin 1930, rapportait que le 20 juin l'honorable ministre aurait déclaré à Moose Jaw:

Le parti auquel j'appartiens s'est engagé à prendre les mesures législatives pour donner une juste concurrence, en vue de procurer du travail aux hommes et aux femmes du Canada, pour qu'ils puissent ensuite acheter les produits de nos fermes et contribuer ainsi à assurer l'expansion du pays.

Le 26 juin le *Mail and Empire* de Toronto, rapportait que mon honorable ami aurait déclaré le 24 juin à Woodstock:

Après le 28 juillet le devoir qui incombera au gouvernement de mon parti sera de faire voter les mesures législatives qui mettront les Canadiens en mesure de soutenir la concurrence et de lutter à armes égales avec leurs concurrents dans le monde entier.

Encore à Woodstock, d'après le *Mail and Empire* de Toronto, du 26 juin, mon honorable ami aurait dit:

Nous devons, à la session spéciale, faire adopter des lois préparant du travail pour notre population, sur les grandes routes, sur les grands canaux et sur nos grandes voies maritimes. Nous devons entreprendre de grands travaux, comme des embranchements ou d'autres travaux de ce genre, pour que nous puissions donner du travail à nos gens.